
Rapport de stage individuel

5^{ème} année

Valorisation des bords de Seugne

Mairie de PONS
Esplanade du Château,
17800 PONS



Tuteur entreprise :
Aurélie DUPONT
Cheffe de projet revitalisation

Tuteur académique :
Denis MARTOUZET

Alexandre MAGNIER
IUT
2024-2025

Sommaire

Liste des figures.....	3
Liste des tableaux.....	3
Liste des annexes.....	3
Remerciements	4
I. Introduction.....	5
II. Présentation de la structure d'accueil	6
A. La ville de Pons et sa mairie	6
B. Qualité de vie au travail.....	6
III. Élaboration d'un plan de revitalisation des bords de Seugne	7
A. Contexte de la revitalisation.....	7
B. Réalisation du diagnostic.....	8
C. Conception d'un plan d'actions	11
D. Étude de cas : rue Charles de Gaulle	15
E. Présentation des résultats et structure du rapport.....	19
F. Mise en place de certaines actions à court terme	20
G. Conclusion de cette mission	22
IV. Missions annexes.....	23
A. Fête de la nature	23
B. Participation à diverses activités au sein de la mairie.....	24
V. Retour d'expérience	27
A. Bilan de mon stage à la mairie de Pons.....	27
B. Retour sur ma formation et mes perspectives d'évolutions professionnelles	27
Annexes	29

Liste des figures

Figure 1 : Schéma des orientations du plan de revitalisation de la ville de Pons.....	9
Figure 2 : Zone d'étude du plan de revitalisation des bords de Seugne.....	12
Figure 3 : Schéma des orientations du plan de revitalisation des bords de Seugne	14
Figure 4 et figure 5 : Photos d'exemples de mobilier urbain	16
Figure 6 : Exemple de panneaux indiquant la présence des bords de Seugne	17
Figure 7 : Photo de la ligne verte à Nantes.....	18
Figure 8 : Emplacement de la future illustration.....	18
Figure 9 : Photo de la Promenade Sainte Catherine à Bordeaux	19
Figure 10 et figure 11 : Illustration des totems en centre-ville de Pons.....	21
Figure 12 et figure 13 : Propositions de cartes pour le mobilier urbain en entrée de Seugne	21
Figure 14 : Propositions de panneaux concernant la présence des bords de Seugne	22
Figure 15 : Enquête de stationnement des zones bleues de Pons	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Matrice AFOM du diagnostic	10
Tableau 2 : Bilan des propositions de l'axe Mobilité	13

Liste des annexes

Annexe 1 : Plan de revitalisation des bords de Seugne.....	29
Annexe 2 : Diaporama de présentation du plan de revitalisation des bords de Seugne.....	30
Annexe 3 : Tableau récapitulatif des actions du plan de revitalisation des bords de Seugne.....	31
Annexe 4 : Article sur la présentation du plan de revitalisation à Pons.....	33
Annexe 5 : Programme de la fête de la nature 2025 de Pons.....	34
Annexe 6 : Flyer pour lutter contre le frelon asiatique.....	36

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier la mairie de Pons, ainsi que ma tutrice Aurélie DUPONT pour m'avoir accueillie durant plus de 5 mois.

De la mairie de Pons, je souhaite tout particulièrement remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler au sein du même bureau, soit Lynn, Christelle, Marine et Jade, et qui m'ont transmis beaucoup de leurs conseils et de leur bonne humeur.

Je souhaite aussi remercier mon tuteur académique en la personne de Denis MARTOUZET, pour nos échanges et pour m'avoir accompagné tout au long de mon stage.

D'une manière générale, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de mon stage, et grâce à qui ces quelques mois dans le paysage pontois se sont bien passés.

I. Introduction

Ce stage au sein de la mairie de Pons représente la dernière pierre de mon parcours académique, et l'une des premières de mon parcours professionnel. Mon choix de postuler à cette mairie s'inscrit tout d'abord dans la continuité de mon stage de quatrième année, réalisé à l'agence d'ingénierie du département de l'Orne, à Alençon. Si ces deux structures sont radicalement opposées, je souhaitais grâce à ce stage poursuivre une mise en application de mes connaissances au sein de communes rurales.

La mission de ce stage, soit la création d'un plan d'action visant à revitaliser les bords d'une rivière, est à la frontière entre cette volonté et ma formation. Elle est similaire en quelques points à certains travaux effectués au sein de mon école, tout en nécessitant une adaptation à un milieu plus rural. La possibilité de travailler au sein d'une collectivité est une opportunité très enrichissante que je souhaitais découvrir avant d'intégrer véritablement le monde professionnel.

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'un travail universitaire. Il ne possède aucun caractère commercial et n'est pas destiné à être utilisé à des fins lucratives. Bien que ce rapport ne soit pas confidentiel, il demeure l'aboutissement d'un travail académique et doit être utilisé uniquement à des fins d'apprentissage et de diffusion dans un contexte pédagogique.

L'ensemble des productions, cartes, tableaux ou schémas présents dans ce document sont, sauf indication contraire, le fruit d'un travail personnel et ont été réalisés par l'auteur de ce rapport. Tout emprunt à une source extérieure fait systématiquement l'objet d'un référencement précis et conforme aux normes en vigueur.

II. Présentation de la structure d'accueil

Cette partie a pour but de présenter ma structure d'accueil, soit la mairie de Pons, ainsi que la ville de Pons en elle-même.

A. La ville de Pons et sa mairie

Il s'agit d'une petite ville située dans le sud de la Charente-Maritime, comptant environ 4 000 habitants. La ville se distingue par son patrimoine historique très riche et notamment par son imposant donjon du XII^e siècle, emblème de la cité, ainsi que par son Hôpital des Pèlerins, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'évolution de la population pontoise est plutôt stable, avec une tendance au vieillissement. On y retrouve une majorité de familles et de retraités, mais aussi une présence d'actifs travaillant localement ou dans les communes voisines. Pons souhaite rester une ville attractive, en mettant en avant un cadre de vie agréable, des services de proximité, des établissements scolaires (collège et lycée) et ses activités culturelles et touristiques.

Traversée par la Seugne, Pons offre un cadre naturel remarquable ; ce dernier est par ailleurs classé Natura 2000. Nous aurons l'occasion de revenir sur la Seugne et ses abords dans la suite de ce document.

La mairie de Pons, quant à elle, possède une vingtaine d'agents municipaux travaillant directement dans le bâtiment de la mairie. Elle possède également une vingtaine d'agents au service technique, ainsi que du personnel dans différents bâtiments publics de la ville (médiathèque, cinéma, école etc...). Enfin, le conseil municipal compte environ 27 élus. Le maire actuel de la ville, Jacky Botton, a été élu en 2019 et réélu en 2020.

Divisé en différents services, mon stage s'est déroulé au sein de la « section » Revitalisation de la ville, composée uniquement de ma tutrice, Aurélie Dupont. Cette dernière a pour mission de piloter ou coordonner des projets visant à redynamiser la ville. Ce poste possède un lien fort avec l'initiative Petites Villes de Demain, programme permettant de redynamiser des petites communes françaises.

Parmi les missions les plus importantes liées à la question de la revitalisation, la première s'avère être le plan de revitalisation du centre-ville de Pons, initié en 2022. Ma mission s'inscrivant dans le cadre de ce plan, nous aurons l'occasion de revenir en détail sur son contenu ultérieurement.

B. Qualité de vie au travail

Situé dans un bureau adjacent à celui de ma tutrice, j'ai réalisé mon stage au troisième et dernier étage de la mairie. Malgré que le matériel qui m'a été confié m'ait permis de réaliser mes missions, j'ai néanmoins décidé d'utiliser en complément du matériel personnel (ordinateur) afin notamment de pouvoir me servir du logiciel Qgis.

Durant mon stage, j'ai été amené à plusieurs reprises à me rendre au sein de la ville, sur les bords de Seugne, et dans les différents services de la mairie. Cette mobilité, essentielle dans le cadre de mes missions, a été rendue possible grâce à une dynamique et une communication très agréable entre la mairie et ses services.

Au cours de mon stage, j'ai été rejoint par Marine Bourrier, une étudiante en deuxième année d'école d'ingénieur à Bordeaux, spécialisée en biologie. Nous avons pu travailler en collaboration sur la mission principale qui m'a été confiée.

III. Élaboration d'un plan de revitalisation des bords de Seugne

A. Contexte de la revitalisation

L'objet de mon stage, comme défini dans ma convention, consiste en une « valorisation des bords de Seugne ». Plus précisément, ma mission s'inscrit dans le cadre du plan de revitalisation de l'ensemble du centre-ville, traversé par la Seugne, dont le but est la proposition d'une série d'actions afin de valoriser ou de revaloriser les bords de Seugne. Ma mission peut donc se résumer à la création d'un plan de revitalisation des bords de Seugne à Pons.

Avant de nous attarder sur la mise en place de ce plan, il est primordial d'avoir une définition claire de ce que signifie un plan de revitalisation. Cette question a constitué le point de départ de ma réflexion.

Généralement en France, le terme de revitalisation associé à celui de « cours d'eau » ou de « trame bleue », évoque la volonté de réhabilitation des caractéristiques et du fonctionnement naturel du milieu aquatique, altérés par les activités anthropiques au cours du temps. En d'autres termes, il est souvent question de désimperméabiliser les abords et de renaturer une rivière, ou un fleuve, en milieu urbain. Nous observons depuis quelques années une explosion du nombre de restaurations de cours d'eau en France, et ce, à n'importe quelle échelle.

Cependant, le projet de revitalisation des bords de la Seugne à Pons diffère d'une simple opération de renaturation. En effet, après avoir parcouru les rives de la Seugne, nous remarquons qu'elles ne sont pas réellement aménagées à proximité de la rivière. Contrairement à d'autres grandes villes où les cours d'eau sont souvent enfermés entre des digues en béton, la Seugne, à Pons, reste relativement libre et peu contrainte.

Dans notre cas de figure, la ville de Pons souhaite se réapproprier les bords de Seugne, sans pour autant impacter son fonctionnement naturel. Ce futur plan d'actions possède différents objectifs déterminés par la mairie visant à :

- Retrouver, maintenir ou valoriser les relations visuelles entre centre-ville et rivière
- Créer, requalifier et dynamiser des espaces publics en bord de Seugne ou ouverts sur la rivière.
- Renforcer les accès et liaisons douces (piétons, cycles...) via et vers les bords de Seugne
- Développer des activités et des animations liées à la rivière, pour favoriser la réappropriation sociale des lieux par tous

La mise en place de ces objectifs, afin de parvenir à des propositions cohérentes avec le territoire, doit se faire par une approche globale et multithématique. Les actions de notre plan de revitalisation ne devront pas être isolées les unes des autres. De par leur positionnement dans l'espace ou leurs thématiques, ces dernières devront communiquer entre elles, se rejoindre et ainsi créer un effet d'entraînement. Elles devront prendre en compte toutes les caractéristiques de la ville de Pons, aussi bien sur des questions de mobilité que commerciales ou d'habitat. À cette diversité, une valorisation pourra être apportée à certains enjeux qui pourront être jugés majeurs, ou plus importants que d'autres.

En résumé, mon travail au sein de la mairie de Pons, dans le cadre de cette mission, sera de réussir à mettre en place un plan d'actions respectant les attentes et les volontés des élus municipaux, tout en respectant les contraintes liées au concept même de revitalisation.

Durant cette mission, j'ai bénéficié d'une grande autonomie dans l'organisation de mon travail ainsi que dans mes choix méthodologiques. Aucun cadre strict ne m'a été imposé, ce qui m'a permis de choisir moi-même la manière d'aborder les différentes étapes de cette mission. Toutefois, certaines orientations ont été définies par des élus municipaux, notamment au travers d'actions souhaitées ou qui ont déjà été entreprises au sein de la ville. Cette caractéristique fait partie du contexte dans lequel

j'ai évolué au sein de cette mission. Nous reviendrons plus en détail sur ces différents choix effectués par les élus.

B. Réalisation du diagnostic

Maintenant que nous avons pu établir le cadre de cette mission, mon travail s'est divisé en deux parties. La première consistait à définir et à réaliser un diagnostic de ma zone d'étude, soit les bords de Seugne, et la seconde à proposer une série d'actions pour ce plan de revitalisation.

1. Méthodes utilisées afin de collecter mes données

Pour mettre au point un diagnostic des bords de Seugne, j'ai utilisé différentes méthodes de collecte de données.

Une première approche, que l'on peut qualifier de sensitive, consistait à se rendre sur le terrain afin d'observer les structures et aménagements existants, observer ce qui constitue aujourd'hui les bords de Seugne etc. J'ai également relevé des sensations et sentiments plus personnels sur le ressenti au sein de ce milieu. Cette approche ne s'est pas limitée seulement aux bords de Seugne, mais s'est étendue sur l'ensemble du centre-ville, afin de rendre compte de ma zone d'étude au sein de son contexte géographique.

Cette démarche a été complétée par une recherche au sein des documents tenus par la ville de Pons, concernant les bords de Seugne et les projets d'aménagements de la ville en tant que tels. Afin de pouvoir proposer un projet cohérent pour la ville de Pons, il est nécessaire de prendre connaissance des projets passés et futurs de la ville. Cette approche s'est accompagnée d'une recherche bibliographique sur des projets de revitalisation menés en France ou ailleurs concernant des cours d'eau en milieu rural ou urbain.

Enfin, j'ai mené une série d'entretiens avec différents acteurs du territoire. Ces entretiens ont été réalisés aussi bien au sein de la mairie qu'auprès d'acteurs externes (office du tourisme, syndicat de rivière etc.). Ces échanges m'ont permis de compléter les informations que j'avais pu obtenir grâce aux documents présents au sein de la mairie sur le territoire et ses enjeux. Ces échanges ont également été l'occasion de recueillir l'avis de spécialistes au sein de certains domaines, ce qui m'a permis de mieux identifier les préoccupations et besoins spécifiques de la ville dans ces domaines.

2. Diagnostic des bords de Seugne

L'ensemble de ces procédés m'a permis de dresser un diagnostic des bords de Seugne, et d'une manière plus générale du lien entre les bords de Seugne et la ville de Pons. Ce diagnostic, ainsi que l'intégralité du rapport, peut être retrouvé en annexe 1 de ce document.

Pour résumer les conclusions du diagnostic des bords de Seugne, nous pouvons dire que nous avons à faire à un milieu naturel sensible et protégé, soumis à des contraintes fortes pour son aménagement et possédant une faune et une flore riches et variées. Cette dernière n'est cependant pas ou très peu connue des Pontoises et des Pontois, ce qui représente un potentiel pédagogique très fort.

Les plans de protection du site sont nombreux. Les bords de Seugne sont classés zones Natura 2000 et sont entre autres soumis au plan de protection Life Vison, afin de protéger le Vison d'Europe en voie d'extinction. La zone possède enfin un caractère inondable important, de par la présence de la Seugne. Le cheminement des bords de Seugne est difficile d'accès tous les ans, entre novembre et février, et est régulièrement submergé.

Concernant les liens entre les bords de Seugne et la ville de Pons, ces derniers sont souvent difficilement perceptibles, si ce n'est invisibles. Les entrées des bords de Seugne ne sont pas mises en avant et il est parfois impossible, pour quelqu'un qui ne connaîtrait pas la ville, de se rendre sur site, quand bien même il se trouverait dans une rue y accédant. Cette absence de signalétique renforce un

manque de connexion flagrant entre la ville et la Seugne. En mars 2025, il n'existait aucun ou presque aucun mobilier urbain indiquant la présence des bords de Seugne dans la ville. Le cheminement est néanmoins emprunté par un certain nombre d'habitants, particulièrement par ceux possédant un animal de compagnie.

Afin de posséder une connaissance approfondi de notre territoire d'étude, j'ai réalisé un diagnostic de chaque zone située à la frontière entre les bords de Seugne et la ville. Ces zones sont au nombre de 5, que l'on peut qualifier de « Portes d'entrées de la Seugne ». S'agissant de zones clés de notre territoire, il est nécessaire de connaître en détail les enjeux et problématiques auxquels elles font face. Nous reviendrons sur quatre de ces lieux lors de La présentation du schéma des orientations.

De plus, une faible présence d'activités à proximité ou sur les bords de Seugne diminue l'intérêt que pourrait avoir des habitants à s'y rendre.

Au travers de tous ces éléments, nous pouvons relever trois thématiques principales : Les ressources invisibles des bords de Seugne, le manque de signalétique et enfin le manque de dynamisme.

3. Diagnostic du projet de revitalisation du centre-ville de Pons

Le diagnostic réalisé n'a pas seulement porté sur la ville de Pons et les bords de Seugne. Il a également porté sur le projet de revitalisation de la ville, initié en 2022. Ce dernier fait suite à un diagnostic réalisé dans le cadre du programme Petites villes de demain. Ce diagnostic permet de faire ressortir un certain nombre de constats et d'enjeux, qu'il est possible de diviser en cinq thématiques : la mobilité, l'habitat, le cadre de vie, les commerces et la transition écologique.

À la suite de ces constats, deux scénarios ont été proposés, avec pour chacun un objectif principal suivi de différentes actions. Le plan qui a été retenu a pour mission de revitaliser la ville de Pons sous le prisme d'une ville attractive pour les familles. Ce scénario a pour ambition de se concentrer sur l'apport d'un environnement particulièrement agréable et adapté au quotidien pour les familles pontoises. De ce postulat, un ensemble d'actions, composé de projets déjà réalisés, en cours de réalisation et d'actions à finaliser, a vu le jour (figure 1).

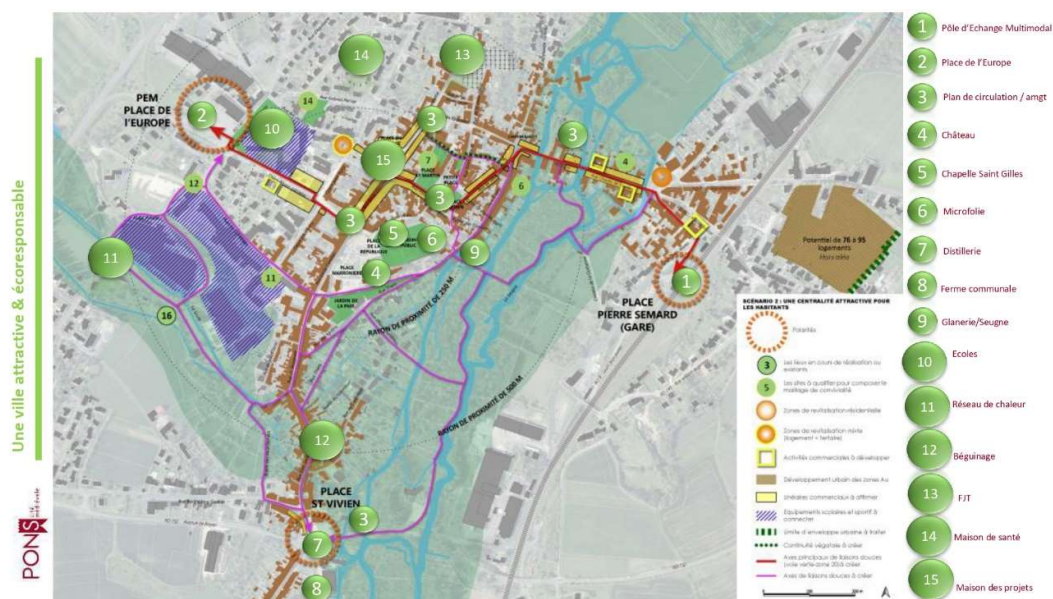


Figure 1 : Schéma des orientations du plan de revitalisation de la ville de Pons
Source : Plan guide pour la revitalisation du centre-ville de Pons, 2024

Ce contexte de ville attractive pour les familles est important ; le plan de revitalisation des bords de Seugne s’inscrivant au sein de ce plan, ce critère est donc clé concernant le public ciblé.

L’étude de ce plan de revitalisation nous a notamment permis de révéler trois actions, qui ont ou qui vont être mises en place sur la ville, et qui portent une influence directe sur les bords de Seugne. Ces dernières sont :

- La création d’un plan de mobilité, axé sur la circulation en voiture et qui porte sur l’ensemble du centre-ville de Pons. Ce plan permet d’améliorer la circulation en voiture et affirme une volonté future de création d’aménagement et de signalisation pour améliorer la mobilité à vélo.
- La réhabilitation de la Glanerie du Moulin, bâtiment adjacent aux bords de Seugne, afin notamment d’y apporter une vocation récréative, grâce à l’installation d’une guinguette d’été.
- L’utilisation du bâtiment de la Distillerie, bâtiment également adjacent aux bords de Seugne, en tant que centre de création et de diffusion artistique.

Ces trois actions avaient pour but de répondre à des problématiques soumises par l’étude réalisée en amont du plan de revitalisation de Pons. Après avoir pu consulter ce document, nous avons relevé l’observation à plusieurs reprises d’un manque de signalétique permettant de guider l’utilisateur vers les bords de Seugne.

Grâce à cette seconde partie de notre diagnostic, nous avons abordé différents enjeux portant sur plusieurs thématiques de notre territoire : ceux de la mobilité, du dynamisme ainsi que de la signalétique.

4. Analyse des forces et des faiblesses du territoire

La construction de ce diagnostic m’a permis de créer une matrice AFOM de mon territoire (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). L’intérêt de mettre en place une matrice AFOM est d’observer sur une figure l’ensemble des caractéristiques clés de notre territoire d’étude (tableau 1)

*Tableau 1 : Matrice AFOM du diagnostic
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025*

ATOUTS • Espace naturel proche du centre-ville • Forte biodiversité → potentiel éducatif élevé • Espace de fraîcheur apprécié des habitants • Fréquentation locale pour la promenade • Peu d'interventions humaines → site préservé	FAIBLESSES • Biodiversité invisible • Absence de signalétique → accès peu lisibles et mal identifiés • Rupture entre la Seugne et le tissu urbain • Disparition des activités
OPPORTUNITÉS • Projets d’activités (guinguette, canoë, etc.) • Enjeux de la ville à hauteur d’enfant compatibles avec les aménagements doux • Possibilité de recréer un lien ville-nature	MENACES • Zone inondable en hiver • Risque de sous-exploitation du potentiel

Cette analyse du territoire nous a permis d’affirmer que les bords de Seugne, en tant que zone naturelle fragile, nécessitent que les interventions humaines ayant un impact soient mesurées et réfléchies. S’affirme alors une nécessité de limiter les aménagements qui pourraient nuire à son écosystème. Le potentiel lié à sa biodiversité doit alors être exploité avec des aménagements légers, de faible taille et qui n’impactent nullement son environnement.

Un autre enjeu réside non pas au sein même des bords de Seugne, mais à proximité de ces derniers vis-à-vis du lien entre Pons et la Seugne. Actuellement, l'accessibilité entre ces deux espaces est insuffisante et mal connectée, ce qui limite l'intégration de la zone dans la dynamique urbaine.

Cette analyse m'a permis d'identifier mes objectifs clés à suivre, afin d'orienter efficacement ce projet de revitalisation :

Objectif 1 : Reconnecter les bords de Seugne à la ville. Améliorer la lisibilité, l'accessibilité et l'intégration des bords de Seugne au reste du tissu urbain, notamment en renforçant l'information autour de l'existence du sentier et en facilitant son accès.

Objectif 2 : Valoriser les ressources des bords de Seugne. Révéler les richesses écologiques, culturelles et paysagères du site auprès des habitants, et impulser une nouvelle dynamique d'usages et d'activités autour de ce patrimoine naturel.

C. Conception d'un plan d'actions

Une fois que l'ensemble de mon diagnostic a été réalisé, j'ai pu travailler avec la seconde stagiaire de la mairie, Marine, à l'élaboration du plan d'actions.

1. Zone d'intervention

Nous allons à présent basculer de notre zone de diagnostic, qui couvre l'ensemble du centre de Pons, à une zone d'action, plus réduite. Cette dernière représente une portion des bords de Seugne au sein de la commune, allant de la rue Charles de Gaulle au site de Marjolance (figure 2).



*Figure 2 : Zone d'étude du plan de revitalisation des bords de Seugne
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025*

Concernant le choix de la rue Charles de Gaulle, cette dernière coupe en deux les bords de Seugne, et possède une entrée vers le sud afin de rejoindre le cheminement à proximité de la Seugne. Il est également plus difficile de rejoindre le cheminement nord à partir de cette rue, car aucun aménagement ni cheminement piéton n'existe pour s'y rendre.

Concernant le choix du site de Marjolance, et de la départementale 249E1 s'y rendant comme frontière sud, l'une des principales volontés de la municipalité était de relier le cheminement plus au nord des bords de Seugne jusqu'au site de Marjolance. Ce dernier était une ancienne pisciculture abandonnée, que la mairie a décidé de transformer en bassin de rétention naturel de la Seugne. Il est prévu de pouvoir faire une petite boucle à proximité de ce site, ainsi que d'y observer la faune et la flore au travers d'une plateforme d'observation. De plus, le cheminement des bords de Seugne s'interrompt à partir de ce site, ce qui représente une barrière naturelle à notre zone d'action.

2. Réflexion et création des actions du plan

Durant la phase de réflexion du plan d'actions, j'ai eu l'occasion d'échanger à quelques reprises avec la première adjointe de la ville de Pons. C'est cette dernière qui traite les questions de l'aménagement et de la revitalisation au sein des élus municipaux. Ces échanges m'ont permis d'affiner certaines de mes idées, mais aussi d'introduire certaines actions souhaitées par l'équipe municipale.

Parmi les 11 actions qui composent le plan d'actions final, livré au terme de mon stage, 3 m'ont été demandées par l'équipe municipale. Ces dernières concernaient les abords immédiats de la Seugne. Ainsi, la plupart des actions que j'ai apportées à titre personnel durant cette mission ont davantage concerné les liaisons entre la ville et la Seugne.

J'ai également collaboré avec Marine, la seconde stagiaire de la mairie, lors de l'élaboration des différentes actions de ce plan. En dehors de ces échanges, la majorité du travail a été réalisée de manière autonome par moi-même. En parallèle de cette tâche, j'ai dû avancer sur d'autres missions qui seront détaillées par la suite.

Pour illustrer l'ensemble des actions de ce plan, ainsi que le plan en lui-même, un rendu sous forme de rapport a été choisi, accompagné d'une présentation Powerpoint. Une description plus détaillée de la composition du rapport est présentée ultérieurement.

Chacune de ces 11 actions a donc fait l'objet d'une description détaillée au sein de ce plan de revitalisation. Pour accompagner ces descriptions, un tableau récapitulatif a été produit dans lequel chaque action a été associée à plusieurs caractéristiques : Un nom, une description, une temporalité (court, moyen ou long terme), un intérêt (élevé, moyen, faible) et une estimation du coût de réalisation (tableau 2). Ces informations permettent de présenter succinctement chaque action, tout en offrant une estimation des contraintes économiques et temporelles qu'elles représentent.

L'objectif de ce plan n'est pas de proposer des solutions techniques afin de mettre en place ces actions sur le territoire. En revanche, certaines contraintes, notamment juridiques, peuvent parfois être indiquées, comme par exemple l'intervention sur un espace ne relevant pas de la municipalité.

*Tableau 2 : Bilan des propositions de l'axe Mobilité
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025*

Actions	Détails	Temporalité	Intérêts	Estimation coût HT
Création d'une liaison piétonne sécurisée jusqu'à Marjolance	Ce cheminement en contrebas de la voirie, prévu sur le long terme, sera remplacé dans un premier temps par quelques aménagements le long de la route départementale.	Long terme	Moyen: Une fois la signalétique à court terme mise en place, la création de ce cheminement sécurisé pourra se réaliser sur une période plus éloignée.	**
Création d'un repère au sol reliant deux parties du parcours	Traçage d'une ligne au sol, permettant de guider l'utilisateur d'un point à un autre du parcours, alors séparés par un obstacle. Action prioritaire dans le cas de Marjolance.	Moyen terme	Élevé : Un marquage au sol est une solution simple et efficace afin de guider instinctivement les utilisateurs. Cet aménagement permet d'assurer la continuité du parcours.	~ 1 500 €
Création d'un repère au sol reliant les bords de Seugne à des lieux d'intérêt	Traçage d'une ligne au sol afin de relier les bords de Seugne avec des lieux importants de Pons. Permet d'inciter la mobilité piétonne au sein de la ville.	Moyen terme	Moyen : Action dans la continuité de la création du repère au sol reliant deux parties du parcours. Permet d'améliorer la visibilité du circuit, tout en apportant un cheminement "instinctif" dans toute la ville.	~ 4 000 €

**** :** Aucune analyse de site n'a pu être réalisée afin d'observer l'état de l'environnement et les aménagements nécessaires dans le but de réaliser le cheminement sur le long terme.

Le tableau ci-dessus, centré sur le thème de la mobilité, n'illustre à titre d'exemple que 3 des 11 actions de ce rapport. L'ensemble de ce tableau peut être consulté dans le rapport complet du plan de revitalisation, ainsi qu'en annexe 3.

Divisés en quatre thématiques différentes, celles des abords immédiats, de la mobilité, de la signalétique et du dynamisme, l'ensemble de ces actions doit respecter les contraintes spatiales liées

au principe de la revitalisation : elles doivent occuper l'ensemble du territoire, tout en conservant un lien cohérent entre elles. Pour rendre compte de leur répartition spatiale, nous pouvons observer ci-dessous le schéma des orientations de ce projet (figure 3).

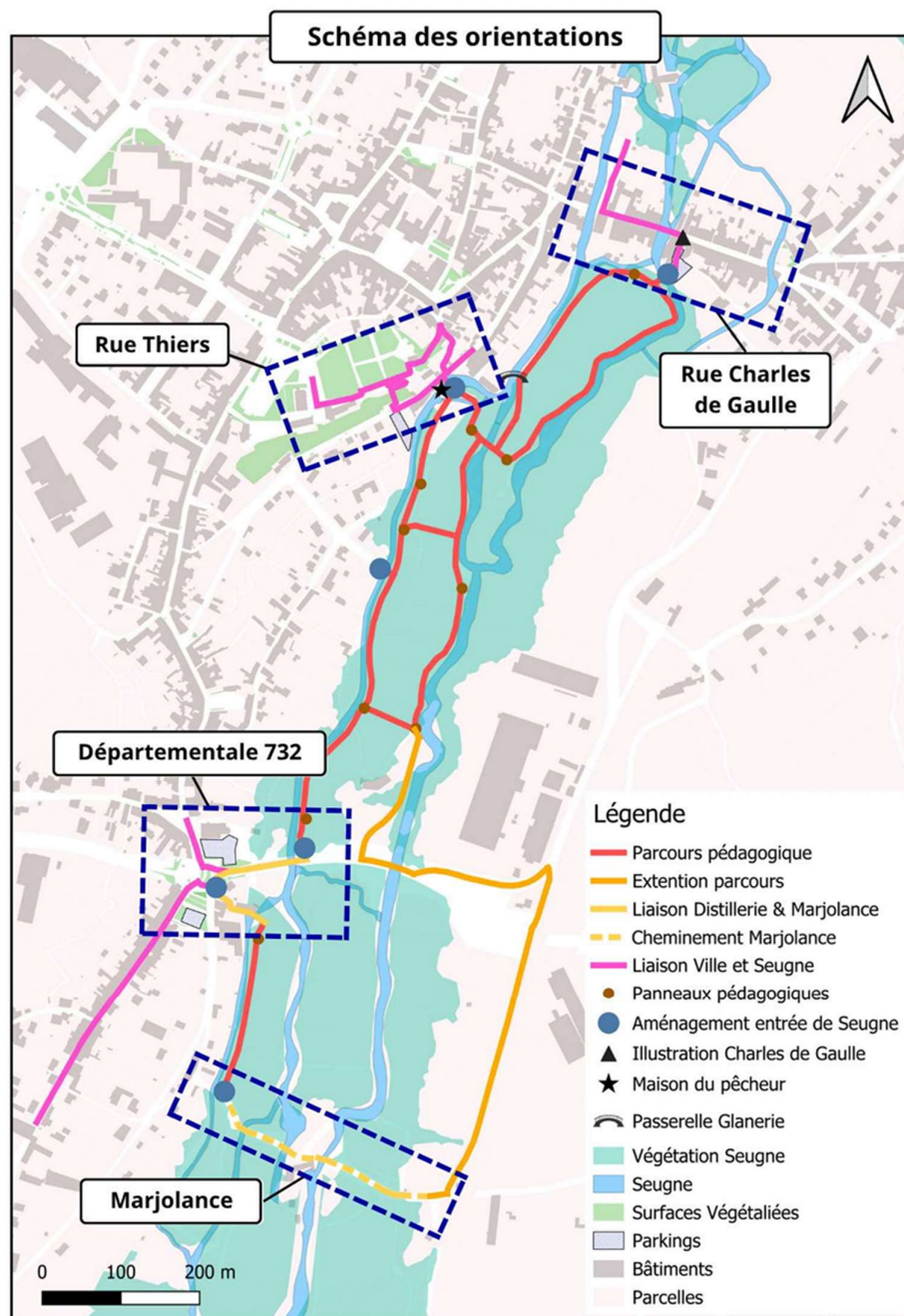


Figure 3 : Schéma des orientations du plan de revitalisation des bords de Seugne
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025

Nous pouvons constater que, en plus d'occuper l'ensemble des bords de Seugne, les actions du plan se concentrent sur quatre sites présents autour des bords de Seugne : Les rues Charles de Gaulle et Thiers, ainsi que les départementales 732 et 249E1. Comme nous l'avons annoncé précédemment, ces lieux sont des portes d'entrée vers les bords de Seugne, et souffrent d'un manque de visibilité. Concentrer

nos efforts sur ces sites permet à la fois d'améliorer la connexion entre la ville et la Seugne, mais aussi de mettre en avant les ressources des bords en incitant les utilisateurs à s'y rendre.

Pour illustrer plus concrètement la méthode et la réflexion que nous venons de vous détailler, nous proposons de réaliser une étude de cas sur l'une des zones clés de notre terrain d'étude. Cette étude illustre concrètement notre réflexion étape par étape au travers d'une zone en particulier et de ses caractéristiques.

D. Étude de cas : rue Charles de Gaulle

Nous avons décidé de cibler notre étude de cas sur la rue Charles de Gaulle. Il s'agit d'une rue possédant un lien très fort avec la Seugne ainsi que des enjeux liés à la mobilité et à la signalétique très importants.

1. Analyse des caractéristiques de la rue

Cette rue, anciennement appelée la rue des trois ponts, enjambe la Seugne par trois reprises et offre une visibilité importante sur ce milieu naturel. Il est possible de se rendre vers les bords de Seugne en se rendant au fond du parking des Aires, présent dans la rue. Cet accès dissimulé met en lumière une première faiblesse : quand bien même la visibilité sur la Seugne est importante, elle est inversement proportionnelle à la visibilité du cheminement des bords de Seugne. Un utilisateur qui n'aurait pas été renseigné auparavant de la présence d'un accès vers la Seugne a de très faibles chances de s'en apercevoir par lui-même.

Ce manque de visibilité n'est pas unique au cheminement des bords de Seugne, un espace naturel intitulé Jardins de la Seugne, également accessible depuis la rue Charles de Gaulle est tout aussi invisible et nullement mis en avant.

Cette rue possède une importance historique élevée. Anciennement porte d'entrée de la ville, il s'agissait de la plaque tournante du commerce à Pons et aux alentours. Aujourd'hui, nous faisons le constat d'une vacance commerciale forte, et d'une absence de dynamisme au sein de la rue. Encore largement empruntée car reliant l'est de la ville au centre, cette rue ne possède presque plus de commerces. La mobilité piétonne y est également difficile en raison de la faible largeur des trottoirs. On souligne enfin la présence régulière de bouchons aux heures d'arrivées et de départ du travail, en raison du faible espace pour circuler.

Nous observons donc, indépendamment du projet de revitalisation des bords de Seugne, un manque de dynamisme et de signalétique important dans cette rue, permettant d'accéder aux bords de Seugne. Nous faisons également le constat de difficultés liées à la mobilité des piétons et dans une moindre mesure des véhicules

Nous pouvons donc résumer nos objectifs liés à cette rue par :

- Augmenter la visibilité du parcours des bords de Seugne et de son entrée.
- Mettre en lien le parcours avec les lieux importants à proximité (Jardin de la Seugne).
- Inscrire l'identité des bords de Seugne dans le territoire.
- Inciter les automobilistes à découvrir les bords de Seugne.

2. Propositions d'actions

Les actions que nous souhaitons mettre en place au sein de ce site peuvent se diviser en deux catégories. D'un côté, nous avons les actions communes à l'ensemble des portes d'entrée des bords de Seugne, en raison d'une similitude importante dans leurs enjeux et leurs objectifs. De l'autre côté, nous avons une action pensée uniquement pour ce site, en raison de certaines caractéristiques morphologiques et historiques propres à cette rue.

Nous allons dans un premier temps nous pencher sur les trois actions communes aux autres portes d'entrées des bords de Seugne, avant d'aborder l'action spécifique à ce site.

Aménagement à l'entrée du parcours

Afin d'apporter une réponse au manque de visibilité et de signalétique concernant l'entrée du cheminement des bords de Seugne, nous proposons l'installation d'un mobilier urbain sur ces différents sites. Cet aménagement doit permettre d'introduire l'utilisateur au milieu dans lequel il souhaite se rendre. Ce mobilier peut prendre différentes formes. Une proposition a cependant été retenue par l'équipe municipale de Pons : celle d'un mobilier urbain sous forme d'une carte de la zone. Voici différents exemples d'inspirations pour ces futurs mobiliers. (voir figures 4 et 5).



Figure 4 et figure 5 : Photos d'exemples de mobilier urbain
Source : Pinterest, respectivement @lilikabybek & @LUST666, s.d.

Les informations qu'il est possible d'indiquer sur ces modèles sont variables. L'objectif de ce type d'installation est de pouvoir guider l'utilisateur d'un point à un autre du circuit, et même de pouvoir l'amener au-delà du circuit avec une visualisation des lieux d'intérêt de la ville à proximité.

La création de cette installation ne possède pas seulement un enjeu lié à la signalétique. Elle représente également une opportunité d'apporter l'identité de la Seugne au-delà de son lit et de l'inscrire au sein du territoire. Au travers de ce mobilier urbain, il ne serait pas seulement question d'une visualisation des bords de Seugne, mais de la création d'un symbole associé au cours d'eau, reconnaissable en un clin d'œil par tous les habitants.

À la suite de la validation de l'équipe municipale pour la mise en place de cette action, j'ai eu l'occasion de réaliser un modèle de carte, qui sera détaillé ultérieurement.

Connexion entre les parkings et la Seugne

Les bords de Seugne ne sont pas empruntables en voiture. Il apparaît donc difficile de cibler les conducteurs et les conductrices au sujet d'une zone qui leur est inaccessible. L'objectif ici n'est donc pas d'amener des voitures vers la Seugne, mais d'indiquer aux conducteurs et conductrices leur proximité géographique avec ce site et que, depuis leur parking, il leur est possible de rejoindre ce milieu très facilement et rapidement.

Centré autour de l'enjeu de la visibilité, nous proposons d'installer une plaque indiquant la présence des bords à l'entrée de quatre parkings situés à proximité du cheminement. Cette plaque serait installée sous le panneau bleu orné d'un P (figure 6).



Figure 6 : Exemple de panneaux indiquant la présence des bords de Seugne
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025

Cette proposition, comme la précédente, permet également d'apporter l'identité des bords de Seugne sur le territoire, améliorant de ce fait la connexion entre la ville et la Seugne, et d'inscrire l'identité du cours d'eau au sein du paysage pontois.

Création d'un repère au sol entre l'entrée en bord de Seugne et le Jardin de la Seugne.

Le principe derrière la mise en place de ce repère au sol est de créer une continuité et un lien entre les bords de Seugne et les lieux d'intérêt de Pons. Ce repère, dont le design n'a pas encore été défini, permet d'améliorer la visibilité des deux sites reliés simultanément. Au sein de la ville, cinq lieux font l'objet de cette proposition, y compris les Jardins de la Seugne. L'entrée des Jardins est séparée d'environ 200 mètres de celle des bords de Seugne.

Cette proposition pourrait être comparée à « La ligne verte » de Nantes ou de Saintes (figure 7). Dans cet exemple, la ligne verte correspond à un parcours, une boucle majoritairement destinée aux touristes et reliant des lieux d'intérêt entre eux, grâce à un repère clairement ancré dans la ville. Dans le cas de notre proposition, il ne s'agirait pas d'un circuit mais d'un simple lien entre deux points.



*Figure 7 : Photo de la ligne verte à Nantes
Auteur : Jean Isenmann, 2021*

Illustration au sol à l'entrée du parking

Cette dernière action, unique à la rue Charles de Gaulle, a aussi pour but de répondre au manque de visibilité de l'entrée, et au manque de lien entre la Seugne et la ville. En plus des précédentes propositions, nous souhaitons ajouter un indicateur visuel fort à l'extérieur du parking des Aires (dans lequel se trouve l'entrée des bords de Seugne). Étant donné le caractère étroit de la zone, l'aménagement devra être de volume faible, si ce n'est nul, afin de ne pas gêner les piétons, les vélos ou encore les automobiles (figure 8).



*Figure 8 : Emplacement de la future illustration
Source : Google image, 2018*

La création d'une illustration sur le sol, à l'entrée du parking, est une solution permettant d'inciter l'utilisateur, aussi bien à pied qu'en voiture, à découvrir son environnement. Cette illustration, afin d'avoir un impact fort, doit être originale et clairement visible, sans pour autant donner un sentiment de discordance avec son environnement.



*Figure 9 : Photo de la Promenade Sainte Catherine à Bordeaux
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025*

La figure 9 est un exemple d'illustration au sol que l'on peut retrouver à Bordeaux dans la rue Sainte-Catherine et donnant accès à la Promenade Sainte-Catherine. Cette illustration possède une forme allongée, une couleur qui attire l'œil tout en étant en harmonie avec les éléments environnants. Cet exemple illustre parfaitement le sentiment qui doit être transmis au travers de cette action. D'une étendue moins importante, elle devra donner envie aux utilisateurs de se rendre à l'intérieur du parking pour explorer un environnement probablement inconnu de nombreux visiteurs.

3. Conclusion de l'étude de cas

Au terme de ces actions, nous faisons le constat qu'aucune ne traite du dynamisme. Au sein du plan de revitalisation que nous avons proposé, une seule action sur les 11 a été classée dans la catégorie « Dynamisme », soit celle de la course d'orientation pontoise. Cette action propose de mettre en place une course d'orientation sur l'ensemble du centre-ville, y compris donc la rue Charles de Gaulle. Ainsi, et même si cette action n'a pas été détaillée ci-dessus, la question du dynamisme de la rue a été réfléchie.

Des actions visant à redynamiser la rue Charles de Gaulle peuvent être entreprises par la ville, mais en dehors du plan de revitalisation des bords de Seugne. En effet, ces dernières auraient pour but la revitalisation de la rue Charles de Gaulle et non des bords de Seugne, quand bien même leurs conséquences impacteraient ce milieu naturel.

E. Présentation des résultats et structure du rapport

Comme évoqué précédemment, le contenu de ma mission a fait l'objet d'un rendu sous la forme d'un rapport ainsi que d'une présentation. Cette dernière s'est déroulée à deux reprises. Une première fois, à laquelle ma tutrice ainsi que la première adjointe ont assisté, afin d'avoir des retours de cette dernière sur l'ensemble de mon travail. La seconde présentation s'est déroulée lors d'une commission extramunicipale, organisée spécifiquement pour que nous puissions présenter notre travail au public pontois ainsi qu'aux élus présents. À la suite de cette seconde présentation, à laquelle deux journalistes

ont assisté, Marine et moi-même avons eu le privilège de voir deux articles rédigés dans le magazine *Sud-ouest*, ainsi que dans le magazine *Haute Saintonge*. L'un de ces deux articles est consultable en annexe 4.

Ces deux documents, dont les informations sont similaires, n'ont pas la même vocation. Le rapport d'étude cherche à être le plus complet et le plus détaillé possible. À l'inverse, le document de présentation, réalisé sous la forme d'un diaporama, permet de découvrir l'ensemble de ce travail avec le moins de texte possible. Si ce diaporama peut se suffire à lui-même, une lecture du rapport peut être nécessaire afin d'approfondir certains points pouvant être survolés. Le rapport est consultable en annexe 1, tandis que le document utilisé pour la présentation est consultable en annexe 2.

Les deux documents possèdent une structure similaire. Après une brève introduction, nous pouvons consulter le diagnostic des bords de Seugne, puis le plan de revitalisation, ainsi qu'un bilan de ce diagnostic, explicitant les objectifs à suivre durant ce projet. La présentation des 11 actions de ce plan a été divisée selon quatre axes, afin d'apporter une organisation cohérente et explicite des documents : Les abords immédiats (des bords de Seugne), la mobilité, la signalétique et le dynamisme. Pour conclure, le tableau récapitulatif de chaque action, classé selon les quatre axes, vient apporter un rappel de tout ce qui a été proposé.

Cette organisation nous permet de suivre de manière chronologique l'avancée de la mission de revitalisation des bords de Seugne. Nous pouvons alors comprendre la raison de l'existence de chacune de ces actions, grâce à l'analyse préalable des caractéristiques de notre terrain d'étude.

F. Mise en place de certaines actions à court terme

À la suite de la présentation de ce plan de revitalisation auprès de la première adjointe, il nous a été demandé, à Marine et moi-même, d'enclencher la réalisation de certaines actions à court terme. Parmi ces actions :

- L'installation de flèches directionnelles sur les bords de Seugne
- La création de nouveaux panneaux pédagogiques sur les bords de Seugne
- La création du design pour les futurs mobiliers urbains en entrée du cheminement
- La création du design pour les plaques situées sous les panneaux bleus des parkings
- La cartographie de la course pédagogique Pontoise

Nous allons voir à présent comment certaines de ces actions ont été mises en place et les difficultés que nous avons pu rencontrer lors de leur réalisation. Travaillant en collaboration avec Marine, nous nous sommes répartis les tâches et les missions. Dans la suite de ce document, nous allons principalement voir les actions que j'ai été amené à mettre en œuvre.

1. La création du design pour les futurs mobiliers urbain en entrée du cheminement

La phase conceptuelle de cette action, pour se réaliser, doit se faire en deux étapes. Dans un premier temps, il s'agit de créer le design du mobilier urbain que nous souhaitons installer sur le territoire. Dans un second temps, le contenu de ce mobilier, c'est-à-dire les informations qui vont y être affichées.

Pour conserver une cohérence urbanistique entre les différents aménagements de Pons, il a été décidé de reprendre la structure des « Totems », utilisés dans le cadre du plan de mobilité de la ville. Ces totems (figures 10 et 11) vont être installés sur l'ensemble du centre-ville avant la fin de l'année 2025, et ont pour vocation d'orienter les véhicules motorisés, mais aussi les piétons.

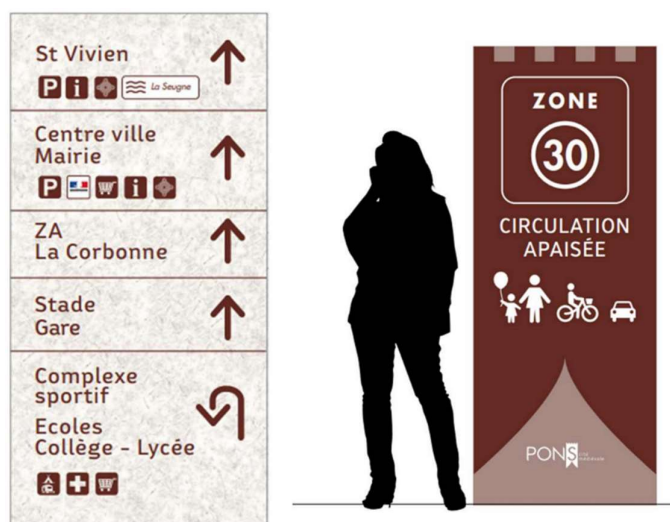


Figure 10 et figure 11 : Illustration des totems en centre-ville de Pons
Source : PONS info, juin 2025

Ces structures peuvent être utilisées pour accueillir la future carte des bords de Seugne. Mon travail s'est donc résumé à la proposition d'un ou de plusieurs designs de carte à disposer sur ce mobilier. J'ai alors choisi de proposer deux versions très distinctes de cartes à afficher.

Une première version, très « pratique » dans le sens où un grand nombre d'informations y sont visibles, ce qui rend cette carte utilisable afin de se repérer sur le territoire (figure 12). Une seconde version, quant à elle, avec une vocation beaucoup plus « identitaire », qui permettrait non pas tant de se repérer dans la ville, mais plutôt d'apporter une identité pour les bords de Seugne (figure 13). Ces deux versions se confrontent, et après un échange avec la première adjointe et le directeur général des services, c'est la première version qui a été retenue.

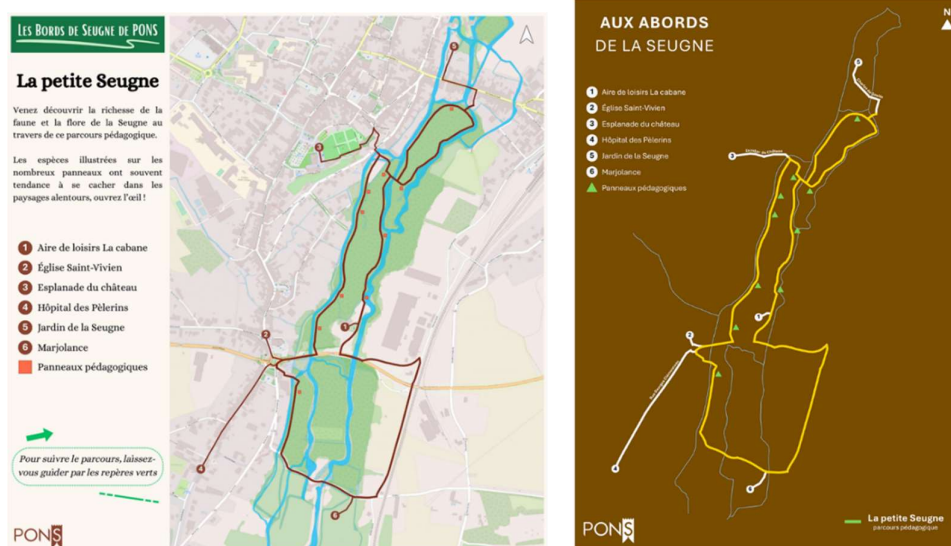


Figure 12 et figure 13 : Propositions de cartes pour le mobilier urbain en entrée de Seugne
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025

2. La création du design pour les plaques situées sous les panneaux bleus des parkings

Cette action est aussi la moins onéreuse de ce plan. Le design de la plaque est déjà défini, nous avons conservé le design des plaques utilisées pour indiquer le nom des parkings. Mon travail a alors consisté alors, comme pour les cartes précédentes, à créer les illustrations présentes dessus.

Le panneau étant de petite taille, 51 x 16 centimètres, l'illustration ne doit pas être trop complexe. Une symbologie simple et claire permettra d'augmenter la vitesse de compréhension de l'information que nous souhaitons transmettre.

Après plusieurs échanges avec la première adjointe, j'ai produit 6 propositions différentes. Parmi ces trois propositions ci-dessous (figure 14), c'est la deuxième qui aura été retenue.



Figure 14 : Propositions de panneaux concernant la présence des bords de Seugne
Auteur : Alexandre MAGNIER, 2025

G. Conclusion de cette mission

Cette mission de réalisation d'un plan de revitalisation a été particulièrement formatrice. Elle m'a offert une grande autonomie, tant dans l'organisation de mon travail que dans la conduite de ce projet. J'ai eu la responsabilité de mener l'ensemble de la réflexion conceptuelle, de l'analyse initiale jusqu'à la proposition finale, en passant par de nombreux échanges avec des acteurs du territoire ainsi que des élus de la municipalité.

Travailler sur une mission comme celle-ci au sein d'une collectivité a été une expérience enrichissante, tant sur ce qui m'a été demandé que sur les méthodes de travail utilisées. Contrairement à un bureau d'études, où les missions sont souvent plus cloisonnées, j'ai pu toucher à un large éventail de tâches et de thématiques. Cette approche m'a permis de développer une vision plus transversale d'un projet d'aménagement.

L'opportunité d'avoir pu, à la suite de la conception du projet, mettre en œuvre certaines de ces actions a apporté une dimension particulièrement concrète à cette mission. Cela a renforcé le sentiment d'utilité de mon travail et a rendu l'expérience d'autant plus valorisante. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur le bilan de cette mission ultérieurement, dans la partie consacrée à mon retour d'expérience.

IV. Missions annexes

En parallèle du plan de revitalisation des bords de Seugne, j'ai pu participer à de nombreuses actions, sur une durée plus ou moins importante. Ces actions étaient de différentes natures et me permettaient de traiter de sujets s'éloignant de ma formation initiale. Nous regarderons dans un second temps certaines de ces actions, dont la durée était relativement brève, soit quelques jours, allant au maximum à 2 ou 3 semaines. Mais dans un premier temps, nous allons nous pencher sur une de mes missions qui a duré environ 2 mois, soit l'organisation de la fête de la nature à Pons.

A. Fête de la nature

1. Présentation de l'évènement

La fête de la nature est un évènement national d'une durée de 5 jours, durant laquelle toutes les villes participantes proposent des manifestations gratuites en contact avec la nature. Ainsi, ce n'est pas moins de plusieurs milliers de manifestations qui sont organisées par tout type d'acteurs, privés ou publics, particuliers ou professionnels...

N'importe qui peut y participer et organiser des événements en lien avec la nature. Afin d'obtenir une labellisation et être recensé sur le site de la fête de la nature, il faut faire examiner ses propositions d'actions par les organisateurs nationaux, afin qu'ils actent que notre événement respecte la charte de l'évènement.

2. Une participation à tous les niveaux de l'évènement

Ma mission a été de planifier et d'organiser intégralement et en quasi-autonomie cet évènement au sein de la ville de Pons. Cette mission m'a été confiée au début du mois d'avril, pour la manifestation prévue entre le 21 et le 25 mai. Il s'agissait là d'une première édition au sein de la ville. Pour m'aider, j'ai pu utiliser le travail d'une collègue qui avait avancé quelques propositions en août 2024. La volonté d'organiser une exposition photo est alors ressortie de son travail, proposition qui sera conservée au sein du programme final

Pour réaliser cette mission, j'ai tout d'abord pris contact avec différents acteurs de la ville en lien avec la nature et la biodiversité du territoire (membres de la ferme pédagogique, du jardin botanique, etc.) afin de discuter des possibles activités que l'on pourrait planifier. L'objectif de cet évènement est d'offrir un contact entre les habitants et la nature. Les activités en extérieur sont donc tout naturellement les manifestations à prioriser.

Durant ces échanges, j'ai appris qu'une large partie de la population pontoise n'était pas sensibilisée à ce type d'activités. Afin de proposer une première édition qui s'adresse à un large public, j'ai souhaité mettre en place des manifestations diverses en sollicitant de nombreuses structures de la ville. J'ai donc contacté de nouveaux acteurs, notamment ceux du cinéma et de la médiathèque de Pons. Ces deux lieux, s'adressant à un public plus large, pourraient permettre de faire connaître cette fête auprès d'un public moins attiré par les sorties dans des espaces naturels. Les échanges avec les différents acteurs du territoire m'ont permis de proposer une sélection d'événements aux élus.

Une fois le programme défini, la deuxième étape du processus est de préparer la campagne de communication. Le but est de faire connaître notre évènement par le plus grand nombre à travers les nombreux canaux de communication utilisables par la mairie. Il implique donc de préparer le contenu à diffuser et ensuite les lieux où les diffuser.

Concernant la préparation du contenu, j'ai réalisé une affiche et un flyer contenant le programme de l'évènement. Ces documents peuvent être diffusés en version papier, soit en exposant les affiches sur les panneaux publicitaires, soit en distribuant les flyers aux commerçants et lieux de vie de Pons. Ces documents ont également pu être diffusés sur le site de la ville. Afin de communiquer sur la fête de la

nature auprès des journaux Haute Saintonge et Sud-ouest, j'ai rédigé un communiqué de presse résumant l'évènement organisé. Le flyer réalisé peut être retrouvé en annexe 5.

En parallèle, un vernissage pour l'exposition photo a été organisé. Ce vernissage a permis de célébrer le début de l'exposition, mais également le coup de départ de cette première édition de la Fête de la Nature pour la ville.

Une fois la communication lancée, peu de temps avant le début de l'évènement, j'ai grandement participé à la préparation de l'exposition photo. De la réservation à l'organisation de la salle, en passant par l'installation et le choix des photos exposées, j'ai apporté ma contribution à tous les niveaux de cette manifestation, ainsi qu'à l'ensemble de la fête de la nature à Pons.

Une fois l'évènement conclu, j'ai dressé un bilan général de cette première édition afin de la transférer à l'ensemble des participants. Ce bilan permet d'apporter une analyse économique et sociale des différentes manifestations. Un recensement du public présent jour par jour pour chaque manifestation ainsi que le coût de ces dernières a été relevé. Ces données ont été accompagnées d'une analyse sur l'intérêt porté par la population à chaque manifestation qui a été tenue. De par le caractère nouveau de cette manifestation, ainsi que ma présence récente au sein de la commune, l'analyse qui a été portée au sein de ce bilan possède probablement des informations erronées. Afin de pouvoir porter un regard juste sur les attentes autour de cet évènement, cet exercice doit être renouvelé à plusieurs reprises dans les années à venir.

3. Retour sur cet évènement.

Malgré un délai réduit et un manque de connaissance initial de ma part sur l'organisation d'un évènement, la fête de la nature a pu voir le jour en 2025 à Pons, avec un nombre important de manifestations à destination des Pontoises et des Pontois. Ce travail s'est avéré cependant assez complexe en raison du faible temps accordé à la préparation de cet évènement.

B. Participation à diverses activités au sein de la mairie

Nous allons maintenant jeter un regard sur une succession de missions qu'il m'a été demandé de mener à bien durant mon stage. Il ne s'agit pas là de l'ensemble des missions que j'ai réalisées en parallèle du plan de revitalisation. Cette sélection permet d'observer trois domaines différents de ceux que nous avons abordés précédemment, apportant pour chacun de nouvelles compétences.

1. Communication autour du frelon asiatique

Ayant débuté presque en simultané avec le plan de revitalisation des bords de Seugne, il m'a été demandé de préparer une campagne de prévention contre le frelon asiatique.

Cette campagne avait pour but, dans un premier temps, d'annoncer une réunion publique organisée par Julien Helis, en charge de la ferme communale de Pons. Cette réunion avait pour but de communiquer et d'organiser une campagne de piégeage printanier du frelon asiatique sur la commune. Dans un second temps, il nous a été demandé de créer un document distribuable aux habitants afin de les renseigner sur le frelon asiatique et les inciter à prendre part au piégeage printanier. J'ai été aidé par Lynn Breindenstein, en qualité de responsable culturel de la ville, dans la réalisation de ce document. Nous avons fait le choix de réaliser un flyer en format A5. Ce dernier est consultable en annexe 6 de ce document.

Cette mission a sollicité des compétences liées à la mise en forme graphique et à la transmission d'informations. Ces compétences ont été à nouveau sollicitées lors de la création du flyer pour la fête de la nature.

2. Dossier *Ma commune, mon paysage*

« *Ma commune, mon paysage* » est un concours organisé par la département de la Charente-Maritime et à destination des communes. Il a pour but de mettre en lumière les actions des communes concernant leurs plantations, cheminements piétons, espaces de fraîcheur, etc. Ce concours se divise en trois thématiques différentes :

- **Le prix de la démarche paysagère partagée** : L'engagement de la commune, et la démarche partagée, pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire.
- **Le prix de l'engagement en faveur du végétal** : La place accordée au paysage, à l'arbre et au végétal dans les programmes de requalification et d'aménagement.
- **Le prix de la gestion environnementale responsable** : La mise en œuvre de modalités de gestion vertueuses et respectueuses de la biodiversité, des milieux et des ressources.

Afin de participer à ce concours, il est demandé aux communes de remplir un dossier d'inscription, et ce pour chacune des thématiques auxquelles elle souhaite concourir. Il m'a été demandé d'étudier et de compléter ce document, composé d'une dizaine de pages.

Afin de pouvoir répondre aux différentes questions de ce document, j'ai pris contact avec Andreas Pesquera, responsable des espaces verts de la ville depuis plusieurs années. Cette mission m'a permis de prendre davantage part aux actions entreprises par la ville, particulièrement sur ses espaces verts. Cette mission a principalement nécessité des compétences rédactionnelles, ainsi qu'une communication importante avec les services techniques de la ville.

3. Zone bleue

Cette mission s'inscrit dans le cadre du plan de mobilité de la ville, initié en 2024. Au sein de ce dernier, une étude de l'utilisation des zones bleues en centre-ville a été réalisée. Depuis cette étude, des modifications ont été appliqués à ces espaces.

Il m'a été confié la mission de réitérer cette étude. Cette demande étant survenue à la fin de mon stage, l'enjeu principal a été de préparer la passation de ce travail. Autrement dit, j'ai eu la responsabilité de proposer un document explicitant clairement la méthode de travail employée.

J'ai eu à ma disposition le résultat de l'étude de mobilité de 2023 (figure 15), ainsi qu'un plan des zones bleues à Pons. J'ai donc dû comprendre la manière dont avait été réalisée la précédente étude, tout en créant un document permettant de la mettre en œuvre.

Complément d'étude

Enquête stationnement du 23/11/2023 : Rotation FOCUS PLACES EN ZONE BLEUE

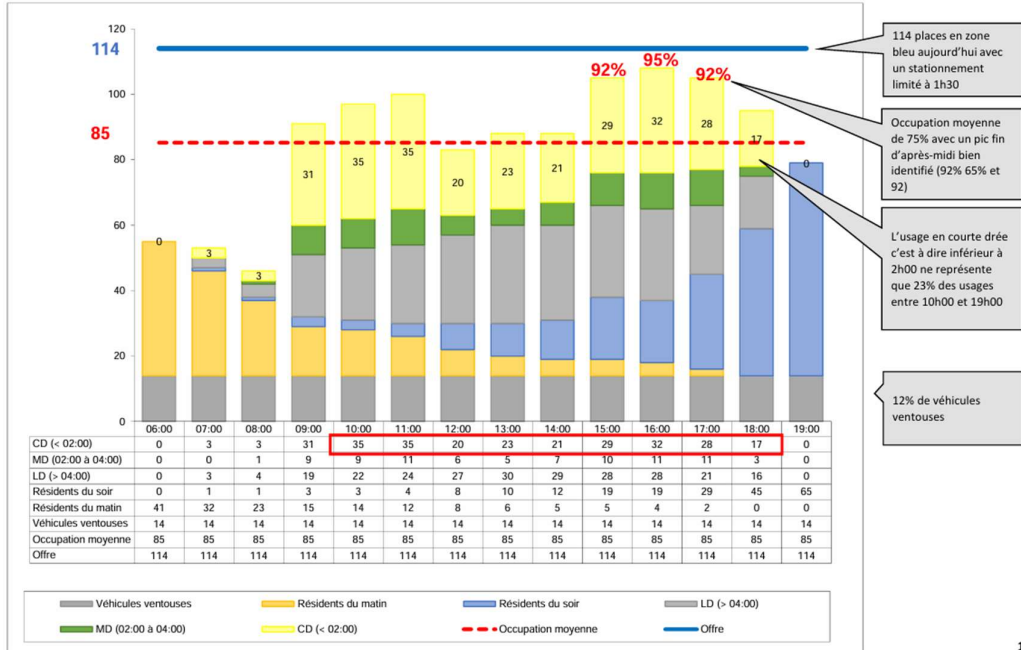


Figure 15 : Enquête de stationnement des zones bleues de Pons
Source : Diagnostic du plan de mobilité de Pons, 2024

Pour ce faire, j'ai décidé de créer un document Excel, divisé en trois parties. Une première, intitulée « Utilisation », propose un guide d'utilisation du document. La deuxième, intitulée « Comptage », est composée de deux tableaux à remplir, dont l'un des deux est partiellement automatique. Enfin, la troisième partie intitulée « Résultat » est identique au document du plan de mobilité, et intégralement automatisée. Ainsi, aucune intervention n'est nécessaire sur cette page afin de retrouver le résultat recherché.

Une première journée sur le terrain m'a permis d'obtenir des premiers chiffres pour ce comptage. Cette première observation n'est pas suffisante pour avoir des résultats utilisables. Il va donc être nécessaire de réitérer ce comptage à l'avenir.

Cette mission, enfin, a mobilisé des compétences d'analyse et de communication. Ces compétences sont communes à la mission du plan de revitalisation de la ville, mais leur utilisation diffère. Contrairement au plan de revitalisation, il m'a été demandé de comprendre et d'appliquer une méthodologie à partir d'un résultat. La forme utilisée (document Excel) nécessite également une adaptation dans la transmission de l'information, en comparaison à un rapport de présentation.

V. Retour d'expérience

Cette dernière partie a pour but d'offrir un retour d'expérience sur mon stage et les compétences et les connaissances acquises durant cette période. Ce stage de fin d'études signant la conclusion de mon parcours pédagogique au sein de Polytech Tours, il apparaît pertinent d'en dresser un bilan, tant sur la formation que j'ai pu suivre que sur les perspectives professionnelles qui s'ouvrent à moi désormais.

A. Bilan de mon stage à la mairie de Pons

Ce stage, aussi bien dans sa position au sein de mon parcours académique que dans l'expérience qu'il m'a apportée, constitue une étape importante de mon parcours professionnel. La diversité des missions que j'ai été amené à réaliser, ainsi que les compétences mobilisées et développées m'ont permis d'approfondir ce qu'il m'est possible de faire à la suite de mon école.

L'ensemble des missions que j'ai menées ont sollicité mon autonomie professionnelle, en particulier à travers la conduite du projet de revitalisation des bords de Seugne. Cette autonomie, de la phase conceptuelle jusqu'à la mise en place de certaines actions, a donné une portée concrète et valorisante à mon travail.

L'un des apports majeurs de ce stage réside dans la qualité des échanges que j'ai pu entretenir avec les différents acteurs du territoire, et notamment avec les élus. J'ai ainsi été confronté à une réalité souvent complexe : l'articulation entre les enjeux techniques et les logiques politiques. J'ai constaté que même si une solution peut sembler pertinente d'un point de vue technique, elle n'est pas toujours retenue pour des raisons politiques. Les compétences liées à la communication ont été primordiales, afin de pouvoir communiquer avec tout type d'acteurs (élus, habitants, services techniques, les différents services de la mairie etc.).

Au-delà de cette mission principale, les autres activités confiées m'ont permis de toucher à des thèmes variés, souvent éloignés des questions d'aménagement et d'environnement. J'ai ainsi eu l'opportunité de travailler sur des projets liés à l'événementiel, à la communication, ou encore au design graphique. Ces expériences m'ont permis de développer de nouvelles compétences, en dehors de ma spécialité initiale. Cela m'a appris à être plus polyvalent et à mieux comprendre comment différents domaines peuvent se compléter dans une même structure.

B. Retour sur ma formation et mes perspectives d'évolutions professionnelles

Comme nous l'avons constaté en introduction, ce stage se situe dans la continuité de celui que j'ai eu la chance d'effectuer au sein de l'agence d'ingénierie du département de l'Orne. Cette expérience professionnelle, très différente de celle de la mairie de Pons, m'avait donné l'envie de poursuivre mon parcours en milieu rural.

En conclusion de ces presque 6 mois à la mairie de Pons, je ne pense pas choisir mon premier emploi dans une petite collectivité. Malgré les caractéristiques très positives que j'ai pu citer tout au long de ce rapport (approche pluridisciplinaire, concrétisation des actions, dialogue entre tous les acteurs très direct), certains éléments liés au caractère rural de la commune représentent des contraintes que je ne souhaite pas retrouver à la sortie de ma formation académique. Parmi ces points, les principaux sont le sentiment d'isolement lié aux communes rurales et le manque d'activités qu'il est possible d'entreprendre en dehors du travail. Si ces points représentent à ce jour des contraintes à mes yeux, il n'en sera sûrement plus de même après quelques années, ou dans un contexte différent.

Cette expérience m'a questionné sur les compétences développées durant mon école d'ingénieur. La formation proposée par Polytech Tours est très généraliste, ne nous offrant une spécialisation qu'à partir de la quatrième année et véritablement ressentie, pour ma part, durant la cinquième année. Ce caractère pluridisciplinaire et très théorique a pu occasionner de la frustration, due à un manque d'application de nos connaissances.

Les compétences acquises durant ces années de formation relèvent, à mes yeux, davantage de savoir-être que de savoir-faire. Ce que nous a appris Polytech Tours se retrouve dans la facilité que nous avons, en comparaison à d'autres jeunes actifs, à travailler en équipe, à rejoindre un projet parfois très éloigné de nos sentiers battus, à comprendre et à nous exprimer auprès de nombreux acteurs, de n'importe quel horizon. Ces compétences ont été ressenties durant mon stage, car elles ont été mises à contribution.

Je pense, à la suite de cette expérience, que les questions de la professionnalisation et de la spécialisation en un domaine particulier sont des compétences essentielles, mais qu'il est parfaitement possible de découvrir sur le terrain. À l'inverse, l'état d'esprit que nous a enseigné Polytech Tours est plus difficile à assimiler une fois sorti du monde académique.

Pour autant, je ne pense pas, après ce stage, avoir trouvé le domaine ou la structure dans laquelle je souhaite poursuivre mon parcours professionnel. À ce titre, j'aimerais mettre à profit mes premières années dans le monde professionnel, en tant que jeune ingénieur, à la recherche d'un métier qui saura me plaire et m'intéresser à la hauteur de mes ambitions. Je pense que les compétences acquises à Polytech me permettront de faciliter la réussite de cet objectif, grâce à une capacité d'adaptation plus importante, quel que soit le domaine d'expertise.

Annexes

Annexe 1 : Plan de revitalisation des bords de Seugne (voir zone de dépôt sur Célène)

Annexe 2 : Diaporama de présentation du plan de revitalisation des bords de Seugne (voir zone de dépôt sur Célène)

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des actions du plan de revitalisation des bords de Seugne

Axe 1 : Les abords immédiats

Actions	Détails	Temporalité	Intérêts	Estimation coût HT
Installation de nouveaux panneaux pédagogiques	Création et mise en place de nouveaux panneaux pédagogiques sur le parcours en bord de Seugne, dans la continuité de ceux installés durant l'été 2025.	<i>Court terme</i>	Élevé : Ces nouveaux panneaux pourront compléter les précédents, tout en dessinant le chemin du parcours pédagogique en bord de Seugne.	~ 1 200 €
Guide directionnel sur les bords de Seugne	Installation d'un balisage sous la forme de flèches sur les bords de Seugne pour guider les utilisateurs au sein du parcours pédagogique.	<i>Court terme</i>	Élevé : Permet de guider les utilisateurs sur le parcours sans avoir recours à un support papier ou à une carte. Complémentaire aux panneaux pédagogiques.	~ 2 000 €
Réhabilitation de la maison du pêcheur	Réhabilitation du bâtiment pour le transformer en un centre d'interprétation de la Seugne, gratuit et ouvert au public. Installation avec une vocation historique et pédagogique.	<i>Long terme</i>	Élevé : Apporte une activité nouvelle pour les bords de Seugne. Ce lieu est ancré dans l'histoire de la ville et possède une position stratégique. Nécessite cependant une réhabilitation et un investissement importants.	*
Réhabilitation de la passerelle de la Glanerie	Rénovation de la passerelle actuellement en place, afin de retrouver un lien direct entre les bords de Seugne et la Glanerie du Moulin.	<i>Long terme</i>	Moyen : Actuellement d'un faible intérêt dans la situation actuelle de la Glanerie. En revanche, ses futures activités pourront jouer un rôle majeur dans la revitalisation des bords de Seugne.	~ 8 000 €

* : L'estimation du coût de réalisation dépend de nombreux facteurs (état du bâti, choix du scénario...)

Axe 2 : La mobilité

Actions	Détails	Temporalité	Intérêts	Estimation coût HT
Création d'une liaison piétonne sécurisée jusqu'à Marjolance	Ce cheminement en contrebas de la voirie, prévu sur le long terme, sera remplacé dans un premier temps par quelques aménagements le long de la route départementale.	<i>Long terme</i>	Moyen : Une fois la signalétique à court terme mise en place, la création de ce cheminement sécurisé pourra se réaliser sur une période plus éloignée.	**
Création d'un repère au sol reliant deux parties du parcours	Traçage d'une ligne au sol, permettant de guider l'utilisateur d'un point à un autre du parcours, alors séparés par un obstacle. Action prioritaire dans le cas de Marjolance.	<i>Moyen terme</i>	Élevé : Un marquage au sol est une solution simple et efficace afin de guider instinctivement les utilisateurs. Cet aménagement permet d'assurer la continuité du parcours.	~ 1 500 €
Création d'un repère au sol reliant les bords de Seugne à des lieux d'intérêt	Traçage d'une ligne au sol afin de relier les bords de Seugne avec des lieux importants de Pons. Permet d'inciter la mobilité piétonne au sein de la ville.	<i>Moyen terme</i>	Moyen : Action dans la continuité de la création du repère au sol reliant deux parties du parcours. Permet d'améliorer la visibilité du circuit, tout en apportant un cheminement "instinctif" dans toute la ville.	~ 4 000 €

**** : Aucune analyse de site n'a pu être réalisée afin d'observer l'état de l'environnement et les aménagements nécessaires dans le but de réaliser le cheminement sur le long terme.**

Axe 3 : La signalétique

Actions	Détails	Temporalité	Intérêts	Estimation coût HT
Aménagement entrée de parcours : cartes	Installation d'un panneau représentant les bords de Seugne sous la forme d'une carte en entrée de zone.	Moyen terme	Élevé : Apporte une dimension de promenade aux bords de Seugne. Met en valeur le parcours tout en indiquant son existence pour le public qui passerait devant.	~ 7 000 €
Aménagement entrée de parcours : flèches directionnelles	Installation de flèches directionnelles indiquant les lieux qu'il est possible de rejoindre en passant par les bords de Seugne. Aménagement situé en entrée de zone.	Moyen terme	Moyen : Apporte une dimension de chemin empruntable pour se déplacer de la ville aux bords de Seugne. Met en valeur le parcours. Complémentaire aux panneaux pédagogiques.	~ 3 000 €
Connexion entre les panneaux Parking et la Seugne	Utilisation de l'espace sous les panneaux bleus des parkings afin d'y installer une plaque indiquant la proximité du lieu avec les bords de Seugne. Plaque utilisée similaire à celles indiquant le nom du parking.	Court terme	Moyen : Lien entre les parkings et la Seugne indiqué sur les totems placés en centre-ville. Néanmoins, cette action pourrait apporter une identité à la Seugne avec l'utilisation d'une symbolologie reconnaissable.	~ 200 €
Illustration au sol rue Charles de Gaulle	Création d'une illustration au sol à l'entrée du parking de l'Aire, permettant de mettre en avant à la fois la zone de stationnement et la Seugne.	Moyen terme	Moyen : Élément fort et marquant, permettant d'ancrer la Seugne sur son territoire. Cependant, il s'agit d'une action à réaliser dans un deuxième ou troisième temps.	***

***** : Le groupe en charge de la réalisation de cette illustration (Artbondance) est un club qui perçoit une subvention à hauteur d'environ 8000€ de la mairie à l'année.**

Axe 4 : Le dynamisme

Actions	Détails	Temporalité	Intérêts	Estimation coût HT
Course d'orientation Pontoise	Création d'une course d'orientation sur l'ensemble de la ville, afin de cibler un public de tout âge.	Court terme	Élevé : Activité facilement réalisable, apporte du dynamisme et cible les familles en particulier. Mise à disposition du matériel de la course via l'office du tourisme ou l'accueil de la mairie.	~ 3 000 €

Pons & son canton

HAUTE SAINTONGE
Vendredi 1er août 2025



COMMUNIQUÉS

Pons

Exposition

Deux artistes gontais exposent au Donjon de Pons du 5 au 13 août.
- Patrick Giraud : tournage sur bois (diverses essences d'arbres, objets utiles et décoratifs). Sculptures et bas-reliefs.
- Jean Belligon : Vannerie (osier, ronce, olivier, rotin, travail du jonc démonstration), peinture (aquarelle, huile et acrylique).

Atelier créatif

Tous les mardis et jeudis à partir du 29 juillet et jusqu'au 28 août, de 19 heures à 20h30, atelier composition parfumée à personnaliser. Rens. Succulentes et Gracieuses : 07 62 57 89 60.

Le Club des aînés

Le Club sera fermé 2 semaines en août, du 4 au 17 inclus. Comme chaque année, il est prévu un repas à l'air de loisirs de Pons. En attendant de confirmation, ce sera le vendredi 29 août.

Les séances de chant du mercredi matin sont mises en suspens pour l'été et reprendront début septembre. Le Club sera présent au forum des associations de Pons le dimanche 14 septembre.

Le mardi 16 septembre, voyage en car à Couton, capitale du Marais Poitevin. Visite du musée, dégustation de produits régionaux, repas et balade en barque sur les canaux de la Venise Verte sont au programme. Il reste des places (adhérents : 60,50 euros, non adhérents : 65 euros). Inscriptions au 06 86 91 51 50.

Don du sang

Jeudi 28 août de 8 heures à 12 h 30 à la salle des fêtes, place de l'Europe.

Marignac

Concert Eurochestrises

Le 2 août en l'église d'Usseau à 20 h 30, un concert est donné par le quatuor de clarinettes « Four Directions » de PECS, Hongrie. Vous pourrez entendre des œuvres de compositeurs hongrois, de musique de film, de jazz et classique.
Tarifs : adultes 10 €, 12-18 ans 5 €, gratuit jusqu'à 11 ans. Réservations possibles dès maintenant au 06 76 13 80 20 et 06 87 16 29 32.

Plusieurs scénarios pour aménager les bords de Seugne

PONS. Deux étudiants ingénieurs ont présenté, le 30 juillet, des pistes d'aménagements des bords de Seugne. Certaines ont fait l'unanimité.

Jonathan Roger

Outre les travaux en centre-ville (rue Gabriel Moreau, place de l'Europe...) et la mise en place prochaine d'un nouveau plan de circulation, la ville de Pons travaille aussi depuis plusieurs mois sur l'aménagement des bords de Seugne.

Deux étudiants ingénieurs, dont l'un issu de Polytech Tours, ont restitué, le 30 juillet, les fruits de leurs travaux sur l'aménagement des bords de Seugne, à l'occasion d'une réunion de la commission extramunicipale "Environnement et aménagement du territoire".

Le fort potentiel de la Maison des pêcheurs

Ce sont près de 3,5 km de parcours qui ont été examinés à travers différents axes : le mobilier, la mobilité, la signalétique et la dynamique. Parmi les propositions suggérées par les étudiants, une a particulièrement séduit la vingtaine de personnes assistant à la réunion : réhabiliter la Maison des pêcheurs.

« Elle peut devenir une véritable affiche, une vedette des bords de Seugne », appuie l'étudiant de Polytech. L'idée serait d'en faire un centre d'interprétation de la Seugne, ouvert au public et gratuit, étoffé d'une installation à vocation historique et pédagogique. « On peut parfaitement imaginer la Seugne à l'époque romaine », évoque par exemple l'ingénieur-étudiant, qui suggère la possibilité d'utiliser un

des murs pour afficher des travaux réalisés par les élèves de l'école primaire en lien avec la Seugne.

Les travaux des deux étudiants se sont également portés sur la création d'une liaison vélo et piétonne entre la ville et les bords de Seugne, qui pourrait être fléchée par une nouvelle signalétique, au sol comme à travers une carte « qui recense les points d'intérêt » et une variété de panneaux pédagogiques.

Une ambition qui suppose de nouvelles connexions entre les différents bras de la Seugne, à travers par exemple la réhabilitation de la passerelle de La Glanerie, qui n'est pour l'heure plus praticable bien que la structure soit toujours existante. Mais aussi la réduction à 50 km/h de la vitesse sur la départementale 249E1 qui lie les bords de Seugne à Marjolance.

Des animaux à admirer en bord de Seugne ?

Pour donner un souffle à cette réappropriation des bords de Seugne, les étudiants suggèrent par exemple de créer une course d'orientation qui relierait le centre-ville et les abords de la rivière. Une habitante, présente à la réunion, évoque une époque pas si lointaine où « il y avait des animaux, comme des moutons ou des poules, qui étaient très regardés par les familles et les enfants ».

« Au début de cette mandature, on a cherché des éleveurs pour nous permettre d'avoir des animaux en bords de Seugne, mais ils demandaient de



Les étudiants ingénieurs ont proposé plusieurs pistes pour aménager les bords de Seugne, des projets de courts à long terme. © DR

gros aménagements, c'était lourd financièrement, répond la première adjointe Fabienne Dugas-Raveneau. Mais les moyens de la municipalité sont bien meilleurs aujourd'hui, donc c'est une idée qu'on peut essayer de relancer. »

Un « écrin fabuleux » mais « parfois méconnu »

Une autre participante suggère de faire de l'idée de l'exploitation de la Maison des pêcheurs un des

Pôles nature du Département. « L'idée sur la Maison des pêcheurs semble faire l'unanimité, sourit Fabienne Dugas-Raveneau. De Marjolance aux jardins de la Seugne, on a un écrin de richesse environnementale fabuleux, qui reste parfois méconnu. »

Un écrin sur lequel « il est important d'avoir le regard de la jeunesse », conclut-elle en se tournant vers les étudiants ingénieurs, « car l'idée est aussi de donner envie aux jeunes de rester sur Pons ». ■

Le coup de pousse de Leclerc pour la rénovation du château

PONS. Le centre Leclerc a signé un partenariat pour participer à la collecte de dons pour la rénovation du château.

Si ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, le partenariat mis en place entre la Fondation du patrimoine, la Ville de Pons et le centre Leclerc de Pons devrait avoir un impact. Depuis le vendredi 25 juillet, pour les consommateurs qui font leurs courses dans cet hypermarché et qui paient par carte bleue, il est désormais possible d'arrondir à l'euro supérieur pour aider à financer les travaux de rénovation et de préservation du château de Pons. Les fonds ainsi collectés seront reversés à la Fondation du patrimoine, qui supervise l'initiative. L'opération est prévue pour durer jusqu'au 31 août prochain. ■



L'opération, supervisée par la Fondation du patrimoine, permet à chacun de participer à la rénovation et à la préservation du château de Pons. © DR



LE PROGRAMME PROPOSÉ PAR LA VILLE DE PONS

14 - 25 MAI 2025

➔ **GRATUIT** ➔

**21
24 25**

De 15H à 17H
Jardin médicinal

Randonnée des oiseaux

Tous les oiseaux nicheurs sont de retour en bord de Seugne. Vous découvrirez quelles sont ces espèces, leurs chants ou leurs nourritures.

Inscription obligatoire 06 27 23 38 27

21 24

De 10H à 11H
Jardin médicinal

La nature dans nos jardins ?

Assis sur un banc... Venez partager votre perception de la nature autour d'un débat au sein du jardin médicinal.

21 24

De 11H à 12H
La Distillerie

Les bienfaits du végétal

Ombre, température, fraîcheur... Quels sont ces mécanismes dont nous fait profiter la nature ?

25

De 10H à 12H
Hôpital des Pèlerins

Jeu de piste

Entre ville et Seugne, résolvez des énigmes tout en découvrant le territoire qui vous entoure.

Inscription obligatoire 06 10 60 14 53



14 > 24

De 14H à 18H

La Distillerie

Pons et phot'eau

Entre science et poésie. Venez contempler la Seugne grâce à l'objectif du club d'Ars, accompagné d'une exposition réalisée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS).

21 > 23

À 20H30



Le Vauban

Séances de cinéma

Du documentaire à la fiction, découvrez une sélection de 3 films au cinéma autour du thème de la nature et de l'écologie.

Mercredi 21 : Les Arbres Remarquables

Jedi 22 : Princesse Mononoké

Vendredi 23 : Nature

21 > 24

De 9H à 17H

Médiathèque

Table de lecture

Durant la Fête de la Nature, une table de lecture pour tous les âges sera mise à disposition à la médiathèque.

Annexe 6 : Flyer pour lutter contre le frelon asiatique

DEVENIR AMBASSADEUR

SE FORMER
 Apprenez à identifier et signaler les frelons asiatiques.

SENSIBILISER
 Partagez vos connaissances pour mobiliser votre communauté.

RECRUTER
 Transmettez votre engagement et agrandissez le réseau.

GRÂCE À CE LIVRET, LES PONTOIS ET LES ACTEURS DE TERRAINS ONT ENFIN LES CLÉS POUR IDENTIFIER LES NIDS DE FRELON ASIATIQUE

QUI CONTACTER ?

En cas de nids, contacter la mairie de Pons
05 46 91 31 27
 Vous vous faites piquer ?
15
 Pharmacie de garde
3237

pons-ville.fr

UN PRINTEMPS SANS FRELON

VESPA VELUTINA NIGRITHORAX

LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

QU'EST-CE QUE LE FRELON ASIATIQUE ?

APPARU EN FRANCE EN 2004, IL S'EST RAPIDEMENT PROPAGÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE, FAVORISÉ PAR UN CLIMAT TEMPÉRÉ ET L'ABSENCE DE PRÉDATEURS NATURELS.

UN PRÉDATEUR POUR NOS ABEILLES

En vol stationnaire devant les ruches, il capture les abeilles en plein vol avant de les découper pour nourrir ses larves. Une seule colonie de frelons peut ainsi décimer des milliers d'abeilles en quelques semaines.

UN IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

Au-delà des abeilles domestiques, le frelon asiatique s'attaque aussi à d'autres pollinisateurs, perturbant gravement l'équilibre des écosystèmes. Son expansion entraîne une diminution de la diversité des espèces et une baisse de la production fruitière et agricole.

UN RISQUE POUR L'HUMAIN

En cas de menace, ils attaquent en groupe. Leurs piqûres peuvent être particulièrement douloureuses et dangereuses, notamment pour les personnes allergiques. Il est donc essentiel de signaler toute présence suspecte et d'éviter toute intervention directe.

RECONNAÎTRE LES NIDS

DURANT SON CYCLE, LE FRELON ASIATIQUE CONSTRUIT D'ABORD UN NID PRIMAIRE AU PRINTEMPS, PUIS UN NID SECONDAIRE PLUS GRAND EN ÉTÉ.

NID PRIMAIRE

ZONE ABRITÉE

DÉBUT PRINTEMPS

ENTRÉE BASALE

NID SECONDAIRE

CME DES ARBRES

DÉBUT ÉTÉ

ENTRÉE LATÉRALE

COMMENT LES PIÉGER EN 3 ÉTAPES ?

AVEC LE BOUCHON SÉLECTIF FOURNI PAR LA VILLE DE PONS

1

CONSTRUIRE UN PIÈGE SÉLECTIF*

Vissez le bouchon sur un bocal de 100mm de diamètre (type T082). Imbibez une éponge d'un attractif sucré et placez-la au fond du piège.

2

INSTALLER LE PIÈGE

Placez le piège en hauteur et au soleil. Le vent repandra l'attractif dans la zone, maximisant le nombre de frelons attirés.

3

RENOUVELER LE PIÈGE

Tous les 5 jours ou une fois le piège plein, placez-le 24h au congélateur, afin de tuer tous les individus à l'intérieur. Videz le piège sans le nettoyer, et laissez 2 frelons morts. Renouvelez l'attractif.

*Les pièges de type "bouteille" ou par noyade sont non sélectifs. Par essence, tout insecte peut être piégé. L'action peut devenir contreproductive et détruire plus qu'elle ne sauve.

CONCENTRER LES ACTIONS DE PIÉGEAGE DURANT LA BONNE PÉRIODE

J F M A M J J A S O N D

LE SAVIEZ-VOUS ?

14

C'est le nombre de nids détruits sur le territoire de Pons en 2024

12

KILOS

C'est la quantité d'insectes consommée par essaim de frelons asiatiques en une année

15

Soit le nombre de frelons suffisant pour détruire un rucher complet



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Alexandre MAGNIER
2024-2025

Valorisation des bords de Seugne : Création d'un plan d'actions afin de revitaliser les bords de Seugne

Résumé : Dans le cadre du plan de revitalisation du centre-ville de Pons, la commune a souhaité mettre en place un plan de revitalisation concernant spécifiquement les bords de Seugne. Milieu naturel protégé par différents programmes (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO), les bords de Seugne sont soumis à des contraintes naturelles fortes. Ce document résume et explique l'ensemble de ma démarche intellectuelle afin de parvenir à la création de ce plan de revitalisation des bords de Seugne.

Abstract: As part of the revitalization plan for the town center of Pons, the municipality has decided to implement a specific revitalization project focusing on the banks of the Seugne River. This natural environment, protected under various programs (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO), is subject to significant environmental constraints. This document summarizes and explains the entirety of my intellectual approach in developing this revitalization plan for the banks of the Seugne.

Mots Clés : Aménagement urbain, revitalisation, plan d'actions

Mairie de Pons :
Esplanade du Château
17800 PONS



Tuteur entreprise :
Aurélie DUPONT
Cheffe de projet revitalisation

Tuteur académique :
Denis MARTOUZET